



VILLE  
DE

Le 22 mai 2026

Le Maire  
aux  
Conseillers Municipaux

**25150 PONT DE ROIDE - VERMONDANS**

**Courriel : [contact@mairiepontderoide.fr](mailto:contact@mairiepontderoide.fr)**

**Tél. 03 81 99 42 42**

Mairie ouverte du lundi au vendredi  
de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30  
et le samedi de 9 h à 12 h.

Membre du Conseil Municipal, Cher(e) Collègue,

J'ai l'honneur de vous inviter à la séance du Conseil Municipal *le vendredi 29 mai 2026 à 19 heures à la Mairie de Pont de Roide – Vermondans* avec l'ordre du jour suivant :

*Approbation du procès-verbal de la séance du 17 avril 2026*

*Tirage au sort Jury d'assises 2027*

***I. ADMINISTRATION GENERALE***

1. Proposition des commissaires de la commission des impôts directs (CCID)
2. Désignation d'un représentant à l'Agence de Développement et d'Urbanisme (ADU)
3. Désignation de deux représentants au syndicat de l'Union (IDEHA)
4. Convention de mise à disposition de personnel et de matériel à la commune de Neuchâtel Urrière

***II. FINANCES***

1. Droit à la formation des élus

***III. VIE ASSOCIATIVE-SPORT-CULTURE***

1. Convention de mise à disposition et d'autorisation d'un éclairage twinner sur un court de tennis
2. Subvention à la « Bibliothèque Pour Tous » - Achat livres 1<sup>er</sup> trimestre
3. Subvention à l'association « Don du Sang »
4. Participation communale aux tickets cinéma « Le Foyer » dans le cadre des animations vacances
5. Animations vacances hiver/printemps 2026

***IV. VIE SCOLAIRE***

1. Dotations scolaires 2026
2. Subvention PEDT pour le cinéma « Le Foyer »

***V. INTERCOMMUNALITE***

1. Convention entre PMA et la commune pour la gestion de la signalisation lumineuse tricolore

***VI. PERSONNEL COMMUNAL***

1. Création d'un emploi en contrat d'apprentissage : CAP Petite Enfance
2. Création d'un emploi permanent d'adjoint administratif
3. Création et suppression d'un emploi permanent d'adjoint technique
4. Convention de mise à disposition de personnel

***VII. DIVERS***

Veuillez agréer, Cher(e) Collègue, l'expression de mes sincères salutations.

Le Maire,  
Éric BOONE

